



Initiation au catamaran

Samedi 20 juin 2026



L'ASMA 49 vous propose une **initiation au catamaran** encadrée par un moniteur de la **NDC Voile Angers** au Lac de Maine. Les participants (ou leur représentant légal) doivent attester de la capacité du pratiquant à savoir nager 25m et à s'immerger. Les enfants de plus de 8 ans sont acceptés sous cette condition.

Le cours sera suivi par un pique-nique collectif (non-fourni) sur la plage du Lac de Maine ainsi que d'un temps de partage sous forme des jeux d'extérieur (Molki, Pétanque, jeux de ballon...). N'hésitez pas à emmener vos jeux si vous en avez !

Conditions de l'activité :

- La préparation du matériel nautique sera faite par le moniteur avant la séance.
- Les participants aideront au stockage et au rangement des bateaux.
- Prévoir une tenue adaptée à la navigation (chaussures, coupe-vent,...) et un change complet.

Responsable de l'activité : Loly Pérez (correspondante à l'Institut Agro)

Infos pratiques :

Capacité : 28 places maximum

Lieu : NDC Voile Angers 75 Av. du Lac de Maine, 49000 Angers

Dates et horaires : samedi 20.06.2026 de 10h à 12h, suivi d'un pique-nique (non fourni), ouvert à tous.

Tarif :

	Prix Asma 49	Hors subvention
Prix unique	12	23

Pré-inscription avant le 17.05.2026 sur

<https://www.payasso.fr/asma-49/initiation-catamaran>

Condition de mise en place de l'activité : minimum 14 participants

La subvention est réservée aux agents affectés : au MAA et dans les organismes sous convention avec l'ASMA, (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge, aux retraités du MAA. Des personnes extérieures peuvent participer à cette activité sans bénéficier de la subvention, dans la limite des places disponibles